



Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - 67450 Mundolsheim
Tél.: 03 88 20 01 70 - communication@mundolsheim.fr

CIR. n° T 2025 06

ARRETE MUNICIPAL

Le Maire de la Commune de Mundolsheim,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,

VU le Code Général des Collectivités Locales et notamment l'article L 3221.4 et L 2231-1

VU les dispositions du Code de la Route et notamment l'article R 411-8,

VU l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie, huitième partie,

CONSIDERANT la demande de mise en place d'une nacelle pour des travaux d'élagage par l'entreprise Wolff René et Fils au 14 rue Schreiber, à Mundolsheim,

a r r ê t e

Article 1er : Le règlement de la circulation de la Ville de Mundolsheim est modifié et complété temporairement le 27 janvier 2025 de 7h30 à 12h30 comme suit :

RUE SCHREIBER

Ajouter Réglementation 4.03.05. :

VOIES OU LE STATIONNEMENT EST INTERDIT QUALIFIE
« GENANT »

- Stationnement interdit au droit de la nacelle

Ajouter Réglementation 2.02.01. :

LIMITATIONS D'ACCES – GENERALITES

- Rue barrée depuis l'intersection avec la rue de la Chapelle jusqu'à la rue Petite sauf riverains
- Une signalisation sera mise en place pour une déviation depuis la rue neuve

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Inspection Interministérielle sur la signalisation routière de chantier sera mise en place et entretenue par les Entreprise Wolff René et Fils.

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent temporairement toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Mundolsheim,
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers de Mundolsheim,
- Eurométropole de Strasbourg, service circulation,
- Wolff René et Fils – 6 rue de Bietlenheim – 67720 HOERDT
- Affichée sur le site internet de la commune le 14/01/2025

Fait à Mundolsheim, 14 janvier 2025

Béatrice BULOUE



Maire de Mundolsheim